

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire
Ce 3 septembre 2013
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 3^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE TREIZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : monsieur Guy Allard; madame Sarita Benchimol; madame Marie-Josée Boivin; monsieur Denis Brousseau; monsieur Jean-Marc Crête; monsieur Claude Cuillierier; monsieur Jean-Guy D'Amour; monsieur Guylain Desnoyers; madame Sonia Gagné-Lalonde; madame Taki Kérimian; madame Abi Koné; monsieur Pierre Labrosse; madame Diane Lamarche-Venne, présidente; monsieur André Larichelière; madame Suzanne Marceau, vice-présidente; madame Catherine Ménard; madame Nathalie Morin; madame Denise Rochefort; monsieur Gilbert Vachon; madame Monique Vallée, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement primaire et madame Jocelyne Bénard, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Était absent : monsieur Marc Touchette.

Assistaient également à la séance : monsieur Yves Sylvain, directeur général; maître Alain Gauthier, secrétaire général.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint, réseau A; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint, réseau B; monsieur Dominic Bertrand, directeur général adjoint, réseau C; madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe, réseau D et centres de formation générale pour adultes; monsieur Ayaz Poundja, directeur, service des ressources matérielles; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières et directrice par intérim service des ressources humaines; monsieur Rémi Asselin, directeur, service des ressources informatiques; monsieur Jean-Michel Nahas, coordonnateur, Bureau des communications et des relations de presse; maître Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale adjointe, secrétariat général; madame Geneviève Hotte, directrice, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

CC13/14-09-001

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

- Après avoir déplacé le point 11 E « Proclamation de la semaine de prévention de la violence et de l'intimidation » au point 5.1 A) (à la demande de madame Diane Lamarche-Venne);

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2013 AJOURNÉE AU 25 JUIN 2013

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4. CORRESPONDANCE

- A) Correspondance en date du 26 août 2013

<p>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</p>
--

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Secteur des jeunes

- A) Proclamation de la semaine de prévention de la violence et de l'intimidation

5.2 Secteur des adultes et de la formation professionnelle

6. SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Ressources humaines

- A) Attentes signifiées au directeur général pour l'année scolaire 2013-2014 –

Recommandation du Comité d'évaluation

6.2 Ressources financières et ressources informatiques

- A) Paiement de la cotisation 2013-2014 à la Fédération des commissions scolaires au Québec (FCSQ)
- B) Adoption des allocations réservées aux frais de représentation et de partenariat des commissaires pour l'année 2013-2014
- C) Approbation du budget des établissements pour l'année 2013-2014
- D) Amendement à la résolution CC07/08-01-072 et ses amendements – Rémunération des membres du Conseil des commissaires (Document déposé séance tenante)

6.3 Ressources matérielles

- A) Adoption du budget des immobilisations 2013-2014

7. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- A) Rapport du comité – Demande de révision de décision no 235 (art. 9, LIP) (**Confidentiel**)

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 Organisation scolaire

- A) École John-F.-Kennedy et Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé - Modifications aux actes d'établissement – Retour de consultation et adoption
B) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2013-2016 et liste des écoles et des centres – Retour de consultation et adoption

8.2 Planification stratégique

8.3 Vérification interne et reddition de compte

8.4 Communications

8.5 Mesures d'urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- A) Délégués au CGTSIM
B) Délégués à la FCSQ
C) Délégués à l'ACELF
D) Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 14 mai 2013
E) Capsule d'internationalisation

11. GÉNÉRALITÉ

- A) Information de la présidence
B) Information du directeur général
 - Missions ECEC au Maroc et en Afrique de l'Ouest

C) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 18 au 30 juin 2013
D) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 1^{er} juillet au 26 août 2013
E) Déplacé
F) Détermination de la participation des commissaires aux diverses activités des organismes externes pour l'année 2013-2014
G) Amendement à la résolution CC12/13-05-166 – Détermination de la participation des commissaires aux divers tournois de golf de l'été 2013

12. QUESTIONS DIVERSES

13. INFORMATION

- A) Nouvelle école de L'Île-des-Sœurs
- B) Programme offert par MU en 2012-2013 : «Laisse ta trace»
- C) Tableaux comparatifs de la clientèle inscrite au secteur des jeunes pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014

**14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Dispense de
lecture par le
secrétaire général**

CC13/14-09-002

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013 ajournée au 25 juin 2013, a été remis aux commissaires le jeudi 29 août 2013;

SUR PROPOSITION DE madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité de dispenser le secrétaire général de faire lecture du procès-verbal.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du 4
juin 2013
ajournée au 25
juin 2013**

CC13/14-09-003

Madame Jocelyne Bénard indique qu'à la page 318, on aurait dû lire « ...la candidature... » au lieu de « ...les candidatures... ».

SUR PROPOSITION DE madame Suzanne Marceau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013 ajournée au 25 juin 2013, tel que déposé et corrigé séance tenante.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Affaires découlant
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Correspondance

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Période de
question du
public**

1. Monsieur Kaiser Ahmed Shaikh, père d'enfants qui fréquentent l'école Dollard-des-Ormeaux, désire savoir de quelle façon il doit procéder pour avoir droit au transport scolaire.

Madame Diane Lamarche-Venne lui répond que les vérifications seront faites au cours de la semaine qui vient.

**Proclamation de
la semaine de
prévention de la
violence et de
l'intimidation**

CC13/14-09-004

2. Monsieur Mohamed Hallak, père de 2 enfants qui fréquentent l'école Dollard-des-Ormeaux, se pose la même question que l'intervenant précédent.

Madame Lamarche-Venne lui répond que les vérifications seront faites.

3. Madame Chantal Littlejohn, mère d'un élève de l'école primaire Beaconsfield, demande à avoir accès au transport scolaire pour son fils. Elle dépose une lettre ainsi que des annexes, en appui à sa demande.

ATTENDU les préoccupations concernant la violence et l'intimidation dans les écoles;

ATTENDU le plan d'action du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la prévention de la violence et de l'intimidation;

ATTENDU que le Conseil des commissaires désire coordonner une activité en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation;

SUR PROPOSITION DE monsieur Gilbert Vachon, il est résolu à l'unanimité :

De proclamer la tenue d'une semaine de prévention de la violence et de l'intimidation, du 30 septembre au 4 octobre 2013, à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**M. Vachon quitte
la séance**

ADVENANT 19 h 40, monsieur Gilbert Vachon quitte la séance.

**Attentes
signifiées au
directeur général
pour l'année
scolaire 2013-
2014 –
Recommandation
du Comité
d'évaluation**

CC13/14-09-005

Documents déposés :

- A) Lettre de la présidente, Mme Diane Lamarche-Venne;
- B) Recommandation du comité – Attentes signifiées au directeur général pour 2013-2014;

ATTENDU que les membres du Comité d'évaluation du directeur général se sont rencontrés, le 20 juin 2013, afin de formuler une recommandation au Conseil des commissaires;

ATTENDU le dépôt des attentes signifiées au directeur général et l'échange entre le directeur général et les membres du comité d'évaluation;

ATTENDU le rapport et la recommandation du Comité d'évaluation du directeur général;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter les attentes signifiées au directeur général pour l'année 2013-2014, telles que déposées au rapport présenté au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récitées.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Paiement de la
cotisation 2013-
2014 à la
Fédération des
commissions
scolaires du
Québec (FCSQ)**

CC13/14-09-006

Documents déposés :

- A) Lettre de la FCSQ;
- B) Résolution CC11/12-05-151.

ATTENDU le contexte de compressions budgétaires majeures en éducation;

ATTENDU que, malgré ce contexte, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a augmenté la cotisation des membres pour l'année scolaire 2012-2013 de 2,9%;

ATTENDU que la résolution CC11/12-05-151 adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys applique le gel de sa cotisation pour l'année 2012-2013, nonobstant la décision de l'assemblée générale de la FCSQ;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

De maintenir le gel de la cotisation pour l'année scolaire 2013-2014 et d'acheminer, à la FCSQ, le même montant de cotisation qu'en 2012-2013 et ce, en deux paiements soit un premier versement le 1^{er} octobre 2013 et un deuxième versement le 1^{er} mars 2014.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Adoption des
allocations
réservées aux
frais de
représentation et
de partenariat
des commissaires
pour l'année
2013-2014**

CC13/14-09-007

Document déposé :

- A) Sommaire du projet

ATTENDU que selon la résolution CC08/09-10-014, le Conseil des commissaires a adopté la "politique d'allocation pour les dépenses de fonction des commissaires", entrant en vigueur au 1^{er} juillet 2008;

ATTENDU que cette politique s'applique, entre autres, aux frais de partenariat à titre de représentant de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, dans le milieu;

ATTENDU que selon la résolution CC12/13-09-012 le Conseil des commissaires a affecté au budget 2012-2013 les sommes maximales allouées pour les dépenses de représentation au président, aux autres commissaires et que cette résolution a pris fin au 30 juin 2013 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de fixer ces sommes pour l'année scolaire 2013-2014;

SUR PROPOSITION DE madame Marie-Josée Boivin, il est résolu à l'unanimité :

D'affecter comme suit, au budget 2013-2014, les sommes maximales suivantes :

- 3 500 \$ à la présidente à titre de frais de représentation pour son mandat général de représentation et aux frais de partenariat;
- 500 \$ par commissaire de chacune des circonscriptions à titre de frais de partenariat;
- 100 \$ aux commissaires par établissement de sa circonscription à titre de frais de partenariat.

De prévoir un rappel, le 1^{er} juin 2014, afin d'aviser les personnes concernées que des sommes n'ont pas été utilisées dans leur budget de partenariat.

Dès le 15 juin, de procéder à la redistribution des surplus non utilisés dans le budget de partenariat.

Que la présente résolution ait effet rétroactivement au 1^{er} juillet 2013.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
budget des
établissements
pour l'année
2013-2014**

CC13/14-09-008

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Tableau des "prévisions budgétaires des écoles et des centres" – Budget 2013-2014 (Mise à jour – Août 2013).

ATTENDU QUE selon l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire approuve le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation aux adultes;

ATTENDU QUE ce budget tient compte du "cadre de gestion du budget de l'établissement" de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources financières;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver, le budget 2013-2014 des établissements, tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récité.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Amendement à la
résolution
CC07/08-01-072
et ses
amendements –
Rémunération des
membres du
Conseil des
commissaires**

CC13/14-09-009

ATTENDU QU'un montant de 40\$ est payé aux membres des Comités de travail en raison d'une confirmation de leur présence, selon le jugement du Comité de travail;

ATTENDU QUE les participants aux pléniers thématiques sont rémunérés sur la même base que les membres des différents comités de travail, et ce, jusqu'à épuisement du budget dévolu aux comités;

ATTENDU QUE le montant de 6 155 \$ réservé en 2012-2013 a été épuisé avant la fin des comités pléniers;

ATTENDU QU'un montant de 6 247,33 \$ est réservé pour l'année 2013-2014 en vue de la présence des membres aux comités de travail et comités pléniers;

ATTENDU l'intention des membres du Conseil, lors du Lac-à-l'épaule du 23 août 2013, d'abaisser le montant de 40 \$ pour la participation aux réunions des comités de travail du Conseil des commissaires et des comités pléniers, et ce, afin de payer l'entièreté des réunions tenues;

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité :

D'amender à nouveau la résolution CC07/08-01-072, telle que déjà amendée, concernant plus particulièrement le montant à payer aux commissaires pour leur participation aux comités de travail et aux comités pléniers du Conseil, de la façon suivante :

- De déterminer qu'à compter de 2013-2014, le montant payé aux commissaires pour leur participation à titre de membre d'un comité de travail et pour leur participation aux comités pléniers sera de 30 \$, moyennant leur présence, et ce, jusqu'à l'épuisement du budget dévolu aux comités;
- D'établir la prise d'effet du présent amendement rétroactivement au 23 août 2013.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Projet de budget AMT 2013-2014
- C) Projet de budget Maintien des bâtiments 2013-2014

**Adoption du
budget des
immobilisations
2013-2014**

CC13/14-09-010

ATTENDU QU'à tous les ans, la Commission scolaire adopte son budget, et ce, lors de la séance d'ajournement du mois de juin;

ATTENDU la planification des travaux qui sont prévus au budget d'immobilisations 2013-2014;

ATTENDU QUE la planification des travaux qui sont prévus vise les travaux qui doivent être effectués durant la prochaine année financière;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 277, LIP, la Commission scolaire doit adopter et transmettre au Ministre, son budget d'investissement;

ATTENDU QU'à tous les ans, la Commission scolaire approuve ladite planification;

SUR PROPOSITION DE monsieur Guylain Desnoyers, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget d'immobilisations 2013-2014, déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit.

D'approuver, la liste des projets d'investissements en matière de maintien des bâtiments, et ce, conformément aux paramètres d'allocation des ressources relativement au calcul des allocations de base du budget du Service des ressources matérielles provenant du MELS en date du 25 juin 2013.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Rapport du comité –
Demande de
révision de
décision no 235
(art.9, LIP)**

Document déposé :

A) Rapport du Comité rédigé par madame Julie Brunelle

**Huis clos
CC13/14-09-011**

ADVENANT 19 h 58, **SUR PROPOSITION DE** madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité que les commissaires siègent à huis clos.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Retour en séance
délibérante**

CC13/14-09-012

ADVENANT 20 h 37, **SUR PROPOSITION DE** madame Nathalie Morin, il est résolu à l'unanimité que les commissaires siègent de nouveau en séance délibérante.

PROPOSITION ADOPTÉE.

CC13/14-09-013

ATTENDU la demande de révision de décision de N.M., mère de l'enfant K.H.;

ATTENDU les dispositions des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE cette démarche a été jugée recevable par M^e Alain Gauthier, secrétaire général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

ATTENDU la formation du Comité de révision par M^e Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale adjointe;

ATTENDU QUE ce Comité de révision a siégé et qu'il a entendu les représentations des parties à la cause;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de révision;

SUR PROPOSITION DE madame Denise Rochefort, il est résolu à l'unanimité :

Que, dans le meilleur intérêt de l'élève, le Conseil des commissaires endosse pleinement les conclusions et recommandations du rapport du comité de révision.

Que le Conseil des commissaires maintienne la décision de la Commission scolaire, à l'effet de scolariser l'élève K.H. en classe DGA pour l'année 2013-2014, et ce, pour les motifs exposés au rapport déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récités.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**École John-F.-
Kennedy et
Centre
d'éducation des
adultes Jeanne-
Sauvé –
Modifications aux
actes
d'établissement –
Retour de
consultation et
adoption**

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Actes d'établissement modifiés de l'école John-F.-Kennedy et du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé (projets)
- C) Actes d'établissement actuels de l'école John-F.-Kennedy et du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé
- D) Synthèse des avis reçus
- E) Avis reçus
- F) Résolution #CC12/13-05-164
- G) Articles 39, 79, 100, 110.1 et 193 de la Loi sur l'instruction publique

**Mme Boivin
s'absente de son
siège**

ADVENANT 20 h 43, madame Marie-Josée Boivin s'absente de son siège.

CC13/14-09-014

ATTENDU QUE le 7 mai 2013, le Conseil des commissaires a adopté pour consultation, par la résolution #CC12/13-05-164, les modifications aux actes d'établissement du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé et du Centre de formation professionnelle de l'Ouest-de-Montréal;

ATTENDU que les articles 39 et 100 de la Loi sur l'instruction publique précisent que, pour les écoles et les centres « *l'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école (du centre) et l'ordre d'enseignement que l'établissement dispense* »;

ATTENDU que toutes les modifications aux données obligatoires de l'acte d'établissement doivent faire l'objet d'une consultation auprès du Conseil d'établissement de l'école et du centre selon les articles 79 et 110.1 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE les modifications aux locaux mis à la disposition des établissements sont le reflet de leur utilisation réelle;

ATTENDU que toutes les modifications aux données obligatoires de l'acte d'établissement doivent faire l'objet d'une consultation auprès du Comité central de parents selon l'article 193;

ATTENDU les avis favorables reçus du Comité central de parents, ainsi que des conseils d'établissement du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé et de l'école John-F.-Kennedy;

ATTENDU la recommandation favorable de la Direction générale;

SUR PROPOSITION DE madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter les modifications aux actes d'établissement du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé et de l'école John-F.-Kennedy, le tout, tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récépissé.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Mme Boivin
reprend son siège

ADVENANT 20 h 45, madame Marie-Josée Boivin reprend son siège.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2013-2016 et liste des écoles et des centres – Retour de consultation et adoption

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 et liste des écoles et des centres
- C) Synthèse des avis reçus
- D) Avis reçus
- E) Résolution #CC12/13-04-147
- F) Articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique

CC13/14-09-015

ATTENDU QUE le 2 avril 2013, le Conseil des commissaires adoptait, pour consultation, par la résolution #CC12/13-04-147, le projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2013-2016 et la liste des écoles et des centres;

ATTENDU QUE l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique prescrit la consultation du Comité central de parents sur ce plan et la liste des écoles et des centres;

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique prescrit que la Commission scolaire doit adopter, chaque année, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) et la liste des écoles et des centres, après consultation auprès de la communauté métropolitaine de Montréal et des villes concernées;

ATTENDU QUE le Comité central de parents, les villes recoupant en tout ou en partie le territoire de la Commission scolaire et de la communauté métropolitaine de Montréal ainsi que le Comité consultatif de gestion ont été consultés;

ATTENDU les avis favorables reçus;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 et la liste des écoles et des centres de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récité.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Délégués au
CGTSIM**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Délégués à la
FCSQ**

Madame Diane Lamarche-Venne informe ses collègues que madame Carole Vinet prépare en ce moment un projet de lettre qui sera envoyée à madame Bouchard, présidente de la FCSQ.

**Délégués à
l'ACELF**

Le Congrès de l'ACELF se tiendra les 26, 27 et 28 septembre 2013, à Régina.

Un rapport sera fait par les commissaires qui se déplaceront au Congrès.

**Procès-verbal de
la séance
ordinaire du
Comité exécutif
du 14 mai 2013**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Capsule
d'internationalisation**

Il n'y a pas de capsule d'internationalisation.

**Information de la
présidence**

Madame Diane Lamarche-Venne souligne que madame Carole Vinet a pris contact avec la Commission scolaire de laquelle fait partie la ville de Lac-Mégatic afin de vérifier si la CSMB pouvait aider de quelque manière. On lui a répondu que présentement il n'y a aucun besoin particulier.

Les commissaires posent leurs questions.

**Information du
directeur général**

**Missions ECEQ au
Maroc et en
Afrique de l'Ouest**

Monsieur Yves Sylvain fait état du déroulement des missions ECEQ auxquelles il a participé.

Il fait également un bref survol des perspectives de sa prochaine mission qui inclura des représentants du Gouvernement du Québec.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du
18 au 30 juin
2013**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du
1^{er} juillet au 26
août 2013**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Détermination de
la participation
des commissaires
aux diverses
activités des
organismes
externes pour
l'année 2013-
2014**

CC13/14-09-016

ATTENDU la réception annuelle de plusieurs invitations pour participer à des activités de divers organismes externes;

ATTENDU que des membres du Conseil des commissaires de la CSMB ont participé, dans les années antérieures, à certaines activités organisées par des organismes externes;

ATTENDU que la participation des membres du Conseil des commissaires aux diverses activités des organismes externes assure une visibilité à la Commission scolaire;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer les activités auxquelles les membres du Conseil des commissaires désirent participer pour l'année scolaire 2013-2014, afin de démontrer leur soutien dans le cadre d'un partenariat avec lesdits organismes;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de déterminer le nombre de participants aux diverses activités des organismes externes;

SUR PROPOSITION DE madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter les invitations des organismes externes suivants afin de participer à leurs activités, pour l'année scolaire 2013-2014 :

- Ancre des jeunes
- Fondation du Cégep Saint-Laurent
- Salle Pauline-Julien du Cégep Gérald-Godin

De déléguer un maximum de **2 commissaires** pour chaque activité et de compléter la délégation par des gestionnaires, si nécessaire;

D'inviter les commissaires intéressés, à s'inscrire auprès du directeur général afin de créer une banque de participants, en indiquant leur préférence, **le tout au plus tard le jeudi 19 septembre 2013.**

Le directeur général assignera les activités des divers organismes externes aux commissaires intéressés.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Amendement à la résolution CC12/13-05-166 – Détermination de la participation des commissaires aux divers tournois de golf de l'été 2013

CC13/14-09-017

Documents déposés :

- A) Résolution CC12/13-05-166
- B) Document d'orientation - Participation des commissaires de la CSMB à des tournois de golf, adopté le 16 mai 2006 et amendé le 3 avril 2007, le 6 mai 2008, le 25 juin 2008 et le 6 avril 2010;
- C) Classique de golf de la Fondation Pearson pour l'Éducation

ATTENDU que le Conseil des commissaires a adopté la résolution CC12/13-05-166, lors de sa séance ordinaire du 7 mai 2013, déterminant la participation des commissaires aux divers tournois de golf de l'été 2013;

ATTENDU le document d'orientation sur la « Participation des commissaires de la CSMB à des tournois de golf » tel qu'amendé par les résolutions CC06/07-04-175, CC07/08-05-152, CC07/08-06-198 et CC09/10-04-139;

ATTENDU que selon les dispositions dudit document, il est prévu que le Conseil détermine sa participation aux divers tournois de golf de la saison à la séance ordinaire du mois de mai, à raison de la participation d'un maximum de deux commissaires ou gestionnaires par tournoi;

ATTENDU que la liste des tournois de golf pour la saison 2013 des commissions scolaires de l'île de Montréal, des fédérations sportives, des chambres de commerce et d'industrie et autres organismes partenaires était celle disponible au moment de la séance;

ATTENDU que la Commission Lester-B.-Pearson nous annonce la tenue de sa *Classique de golf de la Fondation Pearson pour l'Éducation* le 3 octobre 2013 au Club de golf Atlantide à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité :

D'amender la résolution CC12/13-05-166, afin de participer au tournoi suivant, selon les conditions prévues au document d'orientation « Participation des commissaires de la CSMB à des tournois de golf » :

- *Classique de golf de la Fondation Pearson pour l'Éducation*, le jeudi 3 octobre 2013

D'inviter les commissaires intéressés, à s'inscrire auprès du directeur général, selon les conditions prévues au document sur la « Participation des commissaires de la CSMB à des tournois de golf », **le tout au plus tard le mardi 10 septembre 2013.**

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Levée de la
séance**

ADVENANT 21 h 29, la séance levée.

La présidente

Le secrétaire général